

## Commentaire du CAFFES à l'occasion de la sortie de la mini série Netflix sur Raël.

Si la promotion du documentaire Netflix intitulé "*Raël, le prophète des extraterrestres*" présenté à l'émission *C'est à vous* du lundi 05 février 2024, met en avant Claude Vorilhon (autoproclamé "*Raël*") comme un influenceur un peu farfelu, et fait sourire, c'est que l'on ne comprend toujours pas ce qu'est l'emprise sectaire et ses conséquences dommageables sur les personnes.

En tant que présidente d'association, cela m'attriste car c'est aux personnes qui ont subi l'inacceptable sous couvert de pratiques imposées, que je pense. Et je n'ai nulle part vu dans cette émission une mise en avant des familles.

Le risque d'une telle approche est de banaliser un mouvement sectaire et surtout en sous-estimer la dangerosité. N'oublions pas que le mouvement raëlien est décrié dans le Rapport Parlementaire de 1995 ("*Les Sectes en France*"), ainsi que dans celui de 1999 ("*Sectes et argent*") et dans celui de 2006 ("*L'enfance volée, les mineurs victimes des sectes*").

Malheureusement, aujourd'hui, les mentalités donnent l'impression d'être plus axées sur le buzz impératif à faire. Est-ce la raison pour laquelle les victimes n'ont pas eu de place dans cette émission ?

La mini série Netflix, dont la sortie est imminente, semble par ailleurs redonner une belle visibilité au mouvement raëlien.

Espérons qu'elle accordera plus d'espace aux victimes que cette courte émission où elles ont été oubliées, un espace que leur accorde néanmoins l'article du journal *Le Point* du 04/02/2024 "*Raël: sexe, mensonge et extraterrestres*".

Charline Delporte, Présidente du CAFFES.

07/02/2024